



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D'HIVER 2023-2024

Le Comité de Vendée met en place un championnat d'hiver interclubs. Cette épreuve a pour but de permettre l'accèsion de nouvelles équipes au Championnat d'hiver interclubs de la Ligue.

L'équipe vainqueur du championnat départemental pourra postuler à l'accèsion au Championnat d'hiver de la Ligue selon un processus à définir par celle-ci.

Un club ne pouvant avoir qu'une équipe hommes et une équipe dames dans le championnat de ligue, le droit à l'accèsion pourra être attribué à l'équipe classée seconde et ainsi de suite.

En fonction des alertes météorologiques (orange à rouge) la rencontre est reportée. La commission sportive du CD 85 est seule compétente pour les reports, il en va de même pour les conditions anormales de terrain.

REGLEMENT SPECIFIQUE

Pourront participer :

Les membres permanents et licenciés d'une association sportive de Vendée qu'ils représentent et ayant un certificat médical (ou attestation de santé) à jour enregistré avant le début de l'épreuve.

Les joueurs ou joueuses non-inscrits dans les équipes de base du championnat de ligue et dont l'index arrondi est égal ou supérieur à celui de la dernière joueuse ou du dernier joueur inscrit dans les équipes de base du championnat de ligue.

Conditions de participation

1/ Les clubs sans équipes en ligue

2/ Les clubs ayant une équipe en ligue, tous et toutes à l'exception des :

- 4 premières joueuses (dans l'ordre des index arrondis) inscrites sur extranet dans la liste des joueuses du championnat de ligue ;
- 6 premiers joueurs (dans l'ordre des index arrondis) inscrits sur extranet dans la liste des joueurs du championnat de ligue ;
- les joueurs(es) dont l'index arrondi est inférieur à celui de la dernière joueuse ou du dernier joueur inscrit dans cette liste,

Chaque club représenté en ligue devra fournir la liste des joueurs et joueuses en précisant leur index pour le 31 Octobre aux représentants de la commission sportive du CD 85.

Membres de la commission sportive du CD 85 :

- Bruno DESPAGNET : 06 48 29 43 49 -Email : bruno.despagnet@wanadoo.fr.
- Jacques CLAISSE : 06 88 08 63 89 -Email : ej.claisse@orange.fr
- Richard PETIT : 06 07 19 90 12-Email : richard.petit71@gmail.com
-

FORMULE DE JEU

L'équipe est composée de 6 joueurs pour les Hommes et de 4 joueuses pour les Dames.

L'équipe constituée reste la même pour la durée de la rencontre.

Les joueurs ou joueuses ayant participé hors équipe de base au championnat de ligue sont autorisés à participer au championnat départemental.

Formule Match Play **au plus grand nombre de trous gagnés / 9 trous.**

Les matchs vont donc jusqu'au trou numéro 9 et 18 quel que soit le score.

Hommes : 3 FOURSOME sur les 9 premiers trous et 6 SIMPLES sur les 9 derniers trous
DEPART BLANC PRIVILEGIE : sauf conditions de terrain, sinon JAUNES, en concertation avec les capitaines ;

Dames. :2 FOURSOME sur 9 premiers trous et 4 SIMPLES sur les 9 derniers trous
DEPART BLEU PRIVILEGIE : sauf conditions de terrain, sinon ROUGE, en concertation avec les capitaines ;

-Pour les rencontres en FOURSOME, le capitaine a le libre choix de leur composition.

-Les FOURSOME se jouent selon la fiche d'ordre de jeu remise avant la rencontre.

-Pour les SIMPLES, les joueurs devront être notés sur la feuille de match dans l'ordre de leurs index arrondis. A index arrondi égal, le capitaine a le choix de l'ordre de jeu.

A la fin des FOURSOME, dès que deux joueurs sont prêts les SIMPLES peuvent démarrer.

Peu importe l'ordre de jeu décrit sur la feuille de match, mais joueur 1 VS joueur 1 ; joueur 2 VS joueur 2,...

Forfait :

Une équipe ayant déclaré un forfait sera disqualifiée du classement final, les scores obtenus antérieurement seront annulés afin de préserver l'équité du championnat.

En cas de forfait d'une équipe, il sera alors attribué un nombre de trous gagnés (*) de 34 pour les Messieurs et 17 pour les Dames.

En cas de forfait de 1 à n joueurs dans les rencontres de FOURSOME et/ou SIMPLES, il sera attribué à l'équipe subissant le forfait un total de 5 trous gagnés par rencontre non disputée et 0 pour l'équipe forfait (cf règlement ligue).

(*) : ce nombre de « trous gagnés » attribués correspond à la moyenne des trous gagnés par l'ensemble des équipes lors des phases de qualification de la saison précédente.

DEROULEMENT :

En principe les rencontres doivent débuter à 10h sauf si une rencontre du championnat régional est déjà programmée sur le golf (dans ce cas la rencontre de championnat régional sera prioritaire).

Les tours du championnat se dérouleront sur un seul parcours de 18 trous (décision du CD85) de façon à garder une équité sportive. Neanmoins, pour les dames, compte-tenu du nombre d'équipes inscrites (5), il y aura une équipe exempte par journée et un parcours de 2 fois 9 trous (GOLF DES ALOUETTES).

Tee n°1

-10h00 : Foursome 1

-10h10 : Foursome 2

-10h20 : Foursome 3

Tee n°10

-1^{er} Match simple : Dès que les joueurs n°X des deux équipes sont prêts.

-2^{ème} Match de simple

-etc.....

Le vainqueur du match est l'équipe qui aura gagné le plus grand nombre de trous.

En cas d'égalité sur le nombre de trous gagnés par les deux équipes, PLAY OFF (FOURSOME) en mort subite.

Les capitaines choisissent un des FOURSOME décrit sur la feuille de match.

CLASSEMENT

A l'issue de chaque tour un classement général est établi comme suit :

-Victoire : 2 Pts

-Défaite : 1 Pt

-Forfait : 0 Pt

Si égalité entre plusieurs équipes au classement général, le départage sera effectué sur le total du plus grand nombre de trous gagnés.

DROITS D'INSCRIPTION

(à régler au CDGolf 85 avant le début du championnat)

70 Euros par équipe.

DROITS DE JEU

(à régler au club qui reçoit)

-100€ par équipe dames

-120€ par équipe hommes

CALENDRIER

Journée 1 : 12 Novembre

Journée 2 : 19 Novembre

Journée 3 : 03 Décembre

Journée 4 : 10 Décembre

Journée 5 : 14 Janvier

Date limite des inscriptions : **Vendredi 6 Octobre 2023**

